



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2018

Offlanges, le 31 mai 2018

Présents : MM Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD.

Excusés : Mme Ludivine GERARDIN (pouvoir à Jean MICHAUD), Thierry VINCENT (pouvoir à Cédric BARBIER).

Absents : MM. Alexandre LENOBLE, Jean MICHAUD.

Secrétaire de séance : M Cédric BARBIER.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13/04/2018

Il est approuvé par 8 voix pour et une abstention.

DECISION PRISE PAR LE MAIRE

M. le maire informe les conseillers qu'il a signé le devis concernant le remplacement du battant de la cloche n°2 pour un montant de 2484 € TTC

Arrivée de M VINCENT.

ADHESION SERVICE RGPD DU CENTRE DE GESTION 54

Le maire informe le conseil de l'obligation pour chaque collectivité de mettre en place un délégué à la protection des données (DPD). Sur proposition du centre de gestion du Jura, il est proposé de désigner le délégué du centre de gestion de la Meurthe-et-Moselle comme délégué de la commune. La participation s'élèverait à 30 € par an.

Les conseillers acceptent cette proposition par 7 voix pour et 2 voix contre.

FINANCEMENT 2018 SIAER

La participation communale 2018 au SIAER s'élève à 1062.45 €. Son financement est inscrit au budget primitif. Il est accepté à l'unanimité.

TRAVAUX DE VOIRIE

M. le maire présente des devis pour la pose de caniveaux impasse de la Grande Vigne, rue du Colosse Rémond et rue du Puits et la réfection du chemin de Moissey et de la rue du Colosse Rémond. Il précise qu'une subvention peut être obtenue du département quand le montant des travaux est supérieur à 10 000 € HT.

Les conseillers demandent des devis supplémentaires avant de prendre une décision.

RETABLES EGLISE VALIDATION APD

Le maire propose de valider l'avant projet définitif pour les travaux de restauration des retables pour un cout de 318 750 € HT et de solliciter les subventions auprès de la DRAC, du conseil départemental du Jura et du conseil régional. Cette décision est acceptée par 6 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre.

QUESTIONS DIVERSES

- Le nettoyage du château d'eau aura lieu le 30 juin 2018.
- Le SICTOM de la zone de Dole a effectué le contrôle des bacs bleus : sur 36 bacs contrôlés, 23 étaient conformes, 8 non conformes et 5 ont été rejetés.
- Une nouvelle modification des fréquences de la TNT aura lieu le 23 mai 2018.
- M. GRAS annonce qu'il n'y a plus de poisson dans la Vèze (information donnée par la police de l'eau après une pêche d'inventaire) et prévient que le fossé en bas de la cabane du terrain de sports est bouché.
- Embauche d'une personne pour le nettoyage de la mairie à prévoir.
- Demande du foyer rural pour le suivi de la location de la salle des fêtes.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 heures


